

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E.-A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

SUR L'OBSERVATION DES DIMANCHES ET FÊTES

ELZEAR-ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical,

Au Clergé Séculier et Régulier et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Le devoir de notre charge pastorale nous oblige d'élever aujourd'hui la voix pour vous rappeler, Nos TRÈS CHERS FRÈRES, combien importante est la sanctification du dimanche et combien sont graves certains désordres qui s'y commettent.

Ayez soin, disait Dieu aux Juifs, de garder mon sabbat, car c'est la marque établie entre moi et vous pour vous rappeler à vous et à votre postérité que je suis le Seigneur qui vous sanctifie : videte ut sabbatum meum custodiatis ; quia signum est inter me et vos in generationibus vestris, ut sciatis quia Dominus qui sancti